

L'OFFICE D'ARMES

XVIII

BULLETIN DE LIAISON
du Cercle d'héraldique et de sigillographie
des
PAYS - BAS FRANÇAIS
(Flandre, Artois, Hainaut, Cambrai, Boulogne)



Fig. 1
Sceau de Philippe de Waziers, prévôt du Chapitre de Seclin
(1247- 1260).

avril 2003

ISSN : 1621 - 6296

**I. Armes de Jean de la Trémoille (v. 1377- 1449),
Chambellan du duc de Bourgogne Philippe le bon**

Nous avons tous à l'œil la représentation de Jean de la Trémoille en cavalier prêt à la joute, monté sur un cheval caparaçonné d'une housure à ses armes, ce document du XV^e siècle est extrait du « Grand armorial de la Toison d'Or », manuscrit conservé à la Bibliothèque de l' Arsenal (1). Les armes de la Trémoille s'étalent sur la cotte d'armes et sur la couverture : d'or au chevron de gueules accompagné de trois aigles d'azur membrées de gueules, armes pleines de la Trémoille... elles s'inscrivent tellement bien dans le dessin qu'on manque de voir la **brisure**... car Jean de la **Trémoille**, seigneur de **Jonvelle**, - c'est d'ailleurs ainsi qu'il est nommé au folio 146 v^o du ms. 4790 de la Bibliothèque de l' Arsenal (2), chambellan du duc de Bourgogne, chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or dès la première promotion en 1430 (3), baron de Dracy, Sainte- Hermine (4)-, était le cadet de Georges, chambellan du roi Charles VII, seigneur de Sully- sur- Loire ; il ne pouvait donc pas porter les armes pleines. Et en effet, le sceau de Jean de la Trémoille (5) porte une bordure, bien visible et aussi apparente que la bordure dessinée et peinte par l'artiste qui réalisa le « Grand armorial de la Toison d'Or » au XV^e siècle, tellement apparente et évidente qu'on manque trop facilement de la blasonner !

Fig. 2. Georges, le frère aîné porte écartelé :
la Trémoille et Vienne (aigle) en 1409 (6)



Fig. 3. (Georges) porte la Trémoille plain
en 1429 et encore en 1440 (7).



Fig. 4. Sceau de Jean de la Trémoille,
Seigneur de Jonvelle (5)



Les armes de Jean de la Trémoille, seigneur de Jonvelle sont donc : d'or au chevron de gueules accompagné de trois aigles d'azur membrées de gueules et à la bordure de même.

- (1) - Bibliothèque de l'Arsenal, Paris, ms. 4790, les « portraits équestres » ont été publiés par :
Lorédan Larchey, « Ancien armorial équestre de la Toison d'Or », Paris 1890. Edition simplifiée en 1899.
- Le Léopard d'Or « Chevaliers de la Toison d'Or », (en noir et blanc) Paris, 1986, avec une présentation de Michel Pastoureau et de Christian de Mérindol ;
- « Grand armorial équestre de la Toison d'Or », les éditions du Gui, en *fac simile* couleur, 2 tomes, Saint-Jorioz, 2001, comprenant une étude et des tables, par Michel Pastoureau et Míchef Popoff.
- (2) Page 278, 2^o tome de cette splendide édition de 2001.
- (3) « La Toison d'Or », catalogue de l'exposition de Bruges, Lanoo, Thielt, 1962, p. 35.
- (4) François Eygin, « Sigillographie du Poitou », Soc. antiquaires de Poitiers, Poitiers 1938, page 259.
- (5) François Eygin, « Sigillographie du Poitou », Poitiers 1938, pl. XXIV, n^o 700.
- (6) François Eygin, « Sigillographie du Poitou », Poitiers 1938, pl. XXIV, n^o 688.
- (7) François Eygin, « Sigillographie du Poitou », Poitiers 1938, pl. XXIV, n^o 689.



Fig. 5

2. Flandre au lion – *vlaenderen de leeuw...*

Non seulement l'héraldique continue à s'afficher sur les enseignes avec des écus peints ou sculptés, mais encore le blason s'affiche en public ! La preuve, près de la Gare de Lille- Flandre, un estaminet situé rue de Tournai, « *les fleurs du malt* », bien évidemment spécialisé dans le débit de bières, ales, porters et autres cervoises arbore sur sa façade un écu « de Flandre » accompagné du blasonnement : *d'or au lion de sable, armé et lampassé de gueules...* Au XVI^e siècle, Philippe de Wielandt, et les manuscrits « Le Blancq » ajoutent *muflé d'argent*.

3. Les sceaux à l'Université de Lille III.

Vendredi 4 avril s'est tenu un important colloque organisé par l'Université de Lille III dans le cadre des travaux d'étude et d'inventaire des sceaux conservés aux Archives du Nord menés par plusieurs étudiants sous la direction de M. Marc Gil.

4. Les sceaux en question (suite)

Nous avançons dans l'étude des deux collections de matrices de sceaux (celle d'Auguste Preux aux Archives de Douai et celle de Victor Delattre au Musée de Lille). Nous espérons pouvoir bientôt rendre un premier compte des travaux et une première publication...

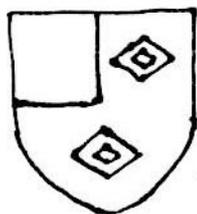
Est-il dans les attributions du « cercle d'héraldique » d'attirer l'attention des chercheurs que de nombreux sceaux et surtout cachets n'ont pas été répertoriés par G. Demay (voir dans le présent bulletin le sceau de Philippe de Waziers...) ? Et quand ils l'ont été, la notice est

parfois assez sommaire, sauf pour les sceaux de personnages ou d'offices importants.

Si les sceaux médiévaux bénéficient depuis longtemps de l'intérêt des chercheurs et donnent lieu à de nombreuses études, qu'en est-il des cachets des XVI^e-XVIII^es ?

La principale difficulté : ils sont souvent anépigraphes ; en les recensant sur les pièces d'archives, on pourra établir une « base de donnée » riche pour l'histoire de l'héraldique (cf. Michel Pastoureaux, « Traité d'héraldique », Liv. IV, ch. IV. « déséquilibre des recherches »).

5. Comment le blasonnez- vous ?



Franc quartier

Voici un type d'écu que l'on rencontre assez fréquemment dans nos « Pays- Bas », trois pièces (dont seulement deux sont visibles, la première étant cachée sous un franc- canton).

Faut- il lire : - de ... à trois ... (ici des macles), le premier caché sous un franc- canton de ... Ou bien : de ... à deux ... , le premier au canton dextre, et au franc- canton de ... ?

6. Parution prochaine ...

« Héraldique et sigillographie des Pays- Bas français », n° 15, au sommaire : un article de M. **François Boniface**, à propos des pierres armoriées conservées au Musée de Béthune, nous ajouterons la table des figures héraldiques des sceaux décrits par J. de Raadt (avec planches).

Les « éditions du Gui » complètent leur offre de splendides ouvrages héraldiques avec « l'armorial Bellenville » (Bi. Nat.) et un armorial des adhérents à l'ANF (parution en 2004). Renseignements : Editions du Gui, BP 7, à : 74210 DOUSSARD ou www.editions-du-gui.fr

7. Reproduction de sceau :

Le Syndicat d'Initiative de Seclin et les « amis de la Collégiale Saint Piat » ont fait reproduire l'empreinte du sceau (Fig. 1) de Philippe de Waziers, prévôt du Chapitre (1247- 1260).

Dans le champ, un oiseau prenant son vol , ou plutôt un rapace empiétant un lièvre.

Légende : « + S' PHILIPPVS. DE. WASIOI'. PPI. ...

Ce sceau n'est pas répertorié dans l'ouvrage de Demay « Sceaux de Flandre », il est conservé dans le fonds des archives hospitalières de Seclin.

Cette reproduction est en vente au Syndicat d'Initiative de Seclin (en face de la Collégiale).